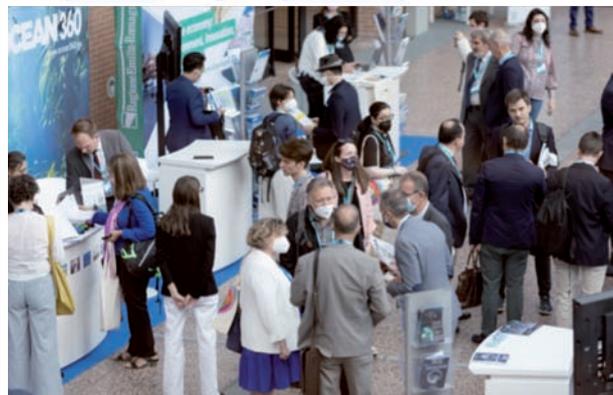


Promouvoir l'économie bleue durable : se préparer pour l'avenir

Charlina Vitcheva

Directrice générale DG Maritime Affairs and Fisheries (DG MARE)

L'océan nous entoure et nous soutient. Il nous fournit en oxygène, en nourriture, et en ressources essentielles à notre santé. Il assure aussi notre prospérité économique : en étant à la source de 4,4 millions d'emplois directs, d'environ 667 milliards d'euros de chiffre d'affaires et de 184 milliards d'euros de valeur ajoutée brute dans l'UE.



EMB 2022

Grâce à leur dynamisme et à leur potentiel d'innovation, les secteurs de l'économie bleue sont bien placés pour mener la transition écologique, en remplaçant l'expansion incontrôlée, par des activités en mer planifiées, propres, à l'épreuve du climat, et durables.

À cette fin et pour aider les secteurs maritimes à se moderniser et à se préparer à l'avenir, la Commission Européenne a adopté un certain nombre



d'initiatives et de stratégies politiques dans le prolongement de la stratégie pour une économie bleue durable dans l'UE.

Des efforts en faveur d'activités maritimes plus durables sont entrepris par les décideurs politiques, les parties prenantes, l'industrie et la

Initiatives et stratégies de l'UE

- l'initiative relative aux algues,
- les lignes directrices pour l'aquaculture,
- le paquet « pêche et océans » [comportant la communication sur la politique commune de la pêche (PCP)],
- rapport sur l'organisation commune des marchés (OCM),
- l'initiative pour la transition énergétique et le plan d'action pour le milieu marin,
- la stratégie de sûreté maritime de l'UE (SSMUE).

société civile. Ils s'engagent et œuvrent en faveur de leur adaptation, transition et amélioration. L'une des actions-clés est le « *pacte pour la pêche et les océans* », qui vise à mettre pleinement en œuvre la politique commune de la pêche, et à élaborer une vision commune pour l'avenir avec les autorités nationales, les pêcheurs, les organisations de producteurs, les conseils consultatifs régionaux, et les scientifiques. Une autre initiative-clé est un

partenariat pour la transition énergétique pour la pêche et l'aquaculture de l'UE. Elle réunira toutes les parties prenantes, y compris dans les secteurs de la pêche, de l'aquaculture, de la construction navale, des ports, de l'énergie, des ONG, des autorités nationales et régionales, afin de relever collectivement les défis de la transition énergétique du secteur.

L'engagement commun en faveur d'activités maritimes plus durables est ce que nous célébrons ensemble, chaque année, à l'occasion de la Journée européenne de la mer.

La Commission, les États membres et les parties prenantes doivent collaborer pour que tous les secteurs maritimes puissent se préparer à l'avenir. Dans sa communication, sur une nouvelle approche pour une économie bleue durable dans l'UE, la Commission a défini une série d'objectifs ambitieux, en cours de mise en œuvre et de développement.

La Mission Océan « restaurer notre océan et nos eaux d'ici à 2030 », contribuera à concrétiser le pacte vert pour l'Europe, en restaurant les écosystèmes et la biodiversité, en éliminant la pollution, et en rendant l'économie bleue neutre en carbone et circulaire. Ses « phares » adresseront les questions spécifiques à chaque bassin maritime, s'adaptant aux priorités de chacun d'entre eux.

L'année dernière, la Commission a adopté l'initiative relative aux algues, visant à libérer le potentiel du secteur des algues de l'UE, à développer la culture et la production d'algues régénératives, à développer et intégrer les marchés d'algues alimentaires et non alimentaires.

Promouvoir l'économie bleue durable : se préparer pour l'avenir

En 2021, les « orientations stratégiques pour une aquaculture plus durable et plus compétitive dans l'UE, pour la période 2021-2030 » ont défini une vision pour l'avenir du secteur aquacole de l'UE. Actuellement, dans le cadre de leur mise en œuvre, la Commission fournit des orientations aux États membres de l'UE et aux parties prenantes dans des domaines-clés, tels que l'accès à l'espace marin, l'adaptation au changement climatique et le matériel de formation.

Le paquet de quatre initiatives, récemment adoptées dans le domaine de la pêche et des océans, est pertinent pour tous les secteurs de l'économie bleue, lorsque nous définissons la voie à suivre pour l'évolution future des politiques :

- le pacte pour la pêche et les océans, lancé avec la communication relative à la PCP, constitue une base pour travailler ensemble sur le long terme et dans tous les secteurs ;
- l'organisation commune des marchés (OCM) contribue à créer des conditions de concurrence équitables pour une multitude d'acteurs de l'économie bleue : des pêcheurs et aquaculteurs, aux distributeurs ou transformateurs ;
- le rapport OCM indique que la réforme de politique commune de marché contribue efficacement à la réalisation des objectifs de la PCP, notamment en termes de compétitivité, de stabilité du marché, de transparence et de diversification de l'approvisionnement des consommateurs en produits de la mer.

Nous voulons établir un « pacte pour la pêche et les océans » afin de travailler ensemble pour garantir une pêche durable et résiliente

Nous souhaitons protéger et restaurer nos écosystèmes marins, rendre le secteur rentable, et renforcer notre sécurité alimentaire à long terme. Nous proposons des actions visant à restaurer les écosystèmes marins et à réduire l'incidence des activités de pêche sur le milieu marin, répondant ainsi également aux engagements pris par l'UE dans le cadre de l'accord historique conclu lors de la COP15 à Montréal, sur un nouveau cadre mondial en matière de biodiversité.

Nous encourageons aussi une transition énergétique, afin d'aider le secteur à adapter ses navires et ses équipements, à améliorer les conditions de travail et à évoluer vers des sources d'énergie renouvelables à faibles émissions de carbone. Nous savons qu'il s'agit d'une tâche difficile. C'est pourquoi la transformation sera progressive ; nous encouragerons le dialogue entre toutes les communautés afin de jeter les bases d'un secteur de la pêche et de l'aquaculture résilient.



Pour accélérer la transition énergétique, nous lancerons le Partenariat pour la Transition Énergétique pour la Pêche et l'aquaculture de l'UE.

Les graves répercussions économiques sur le secteur de la pêche, résultant de la forte hausse des prix de l'énergie, ont nécessité une action rapide au niveau de l'UE afin de réduire la dépendance de ce secteur à l'égard des combustibles fossiles. Par conséquent, la Commission a adopté, dans le cadre « paquet sur la pêche », le plan de transition énergétique de la pêche et de l'aquaculture qui vise à donner un nouvel élan au secteur, pour qu'il devienne plus résilient et réduise ses émissions de gaz à effet de serre.

Nous réunirons toutes les parties prenantes nécessaires, y compris celles qui opèrent dans les secteurs de la pêche, de l'aquaculture, de la construction navale, des ports et des ONG du secteur de l'énergie, ainsi que les autorités nationales et régionales, afin de trouver des solutions concrètes pour accélérer et relever collectivement les défis de la transition énergétique du secteur.

Dans ce contexte, l'UE peut atténuer toutes les menaces et protéger ses secteurs de l'économie bleue et ses communautés côtières, en veillant à ce que les activités se développent et opèrent dans un environnement sûr et sécurisé.

Les évolutions géopolitiques récentes rappellent que l'UE doit renforcer sa sûreté maritime.

L'UE est confrontée à des menaces nouvelles et en évolution, notamment la concurrence géopolitique, le changement climatique et la pollution marine, les attaques hybrides et les cyberattaques et d'autres activités illicites. La stratégie actualisée de l'UE, en matière de sûreté maritime et son plan d'action, constituent un cadre permettant à l'UE de prendre des mesures pour protéger ses intérêts en mer, ses citoyens, ses valeurs et son économie.

L'objectif de l'UE est de promouvoir la paix et la sécurité internationales, tout en respectant le principe de durabilité, et en protégeant la biodiversité. Pour ce faire, l'UE cherche à :

- renforcer sa sûreté maritime (par l'intermédiaire des garde-côtes et de la présence maritime coordonnée),
- coopérer avec ses partenaires (tels que l'OTAN et les pays partageant les mêmes valeurs),
- jouer un rôle de premier plan dans la connaissance de la situation dans le domaine maritime,
- mieux gérer les risques et les menaces (en particulier en ce qui concerne les infrastructures critiques), - renforcer les capacités, les compétences et la formation (en particulier en matière de cybersécurité).

Promouvoir l'économie bleue durable : se préparer pour l'avenir

Une approche collaborative est essentielle et des actions doivent être mises en œuvre avec les parties prenantes et les autorités nationales.

Plusieurs facilitateurs sont essentiels pour nos politiques, en particulier : les compétences et la formation, la technologie et l'innovation, les investissements et le financement.

La Journée maritime européenne joue un rôle-clé

La Journée maritime européenne (European Maritime Day - EMD) est une célébration de toutes les réalisations de la communauté maritime dans le domaine de l'économie bleue.

Il est important de veiller à ce que nos secteurs soient durables, économiquement viables et que nous soyons là pour guider et soutenir États membres et acteurs. Nous attendons un engagement commun pour atteindre nos objectifs communs. Nous ne pourrons réussir que si nous le faisons ensemble.



L'EMD rassemble tous les acteurs de l'économie bleue. Elle permet à la Commission de présenter et de discuter de ses principales politiques et initiatives et de les proposer directement aux acteurs de l'économie bleue. L'EMD leur donne la possibilité de présenter leurs initiatives, leurs recherches, leurs technologies, etc., développées dans le but de s'aligner sur les objectifs de l'UE.

Nos politiques et nos objectifs sont ambitieux, mais, comme on dit en anglais, « Go big or go home » : il faut voir grand, ou laisser tomber.

L'UE est depuis longtemps à l'avant-garde des politiques bleues ; notre souhait est de rester chef de file dans ce domaine, de montrer l'exemple. Nous sommes heureux que Brest se soit engagée à accueillir l'EMD cette année. La ville est un excellent exemple des secteurs de l'économie bleue qui co-existent et collaborent. La diversité des activités organisées à Brest, allant des énergies marines renouvelables à la recherche marine, en passant par la sécurité maritime et les carburants de substitution, en fait une source d'inspiration pour beaucoup d'entre eux.